FONDÉ EN 1893

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Jeudi 18 Mars 1920

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

La C. G. T. réclame des Réformes profondes

SA DÉMARCHE PRÈS DE M. MILLERAND

A une délégation de la C. G. T. qui s'était rendue auprès de lui il y a huit mois, M. Clémenceau avait jeté ces paroles graves : « La bourgeoisie n'a pas su remplir sa mission historique, elle devra céder la place au prolétariat qui est appelé à lui succéder. »

Cette dernière semaine, une autre délégation de la C. G. T. s'est présentée chez M. Millerand. Il fallait lui signaler que le gouvernement est en partie responsable des nombreuses grèves qui surgissent à tous moments sur l'ensemble du territoire. Le gouvernement est coupable de n'avoir pas établi, depuis longtemps, les règlements d'administration publique fixant l'application de la journée de huit heures. S'abritant derrière l'absence de ces règlements, le patronat français se livre à une véritable offensive contre la réforme réalisée au prix de tant d'efforts et provoque une sorte de tension violente dans la classe ouvrière.

Bien mieux, une Chambre nettement et basse ment réactionnaire, au lieu d'amoindrir sa complicité avec le patronat, vote des lois qui apparaissent, à l'époque que nous vivons, comme des lois répressives : La loi sur capacité civile des syndicats, celle sur l'arbitrage obligatoire peuvent être considérées par certains, au lendemain de la grève des cheminots, comme des lois de force dirigées contre la classe ouvrière.

La conscience publique de notre pays espérait une loi d'amnistie s'inspirant d'un esprit de justice très large. On disait que M. Deschanel, se souvenant que son père fut frappé sous l'Empire, voulait réparer toutes les erreurs des Cours martiales et des Conseils de guerre. Et voilà que la nouvelle loi d'amnistie n'est qu'une vaine caricature, comme celle qui fut votée l'année dernière sous Clémenceau.

C'est là-dessus, sur l'ensemble de ces choses, que la délégation de la C. G. T. a demandé des comptes à M. Millerand. « Il faut, lui avons-nous dit, que le Gouvernement prenne position sur les grèves de Lyon et celle de l'industrie textile du Nord. Ces immenses conflits ont tous la même provenance : l'irritation provoquée par l'offensive patronale contre les huit heures, l'augmentation constante du coût de la vie. »

Qu'a répondu M. Millerand ? Ce n'est trahir aucun secret que de répéter ici ses propres paroles :

« La situation est tragique : les grèves des mineurs et les autres grèves mettent le pays dans une position très grave. »

Telles furent les paroles de M. Millerand il y a huit jours. Mais le Gouvernement ne nous a pas dit si la situation tragique était la conséquence des grèves ou bien si les grèves étaient la conséquence du gâchis, du désordre, de la ruine créée par la situation politique présente.

Pour nous, notre opinion est faite. Les grèves ne sont pas la cause mais la conséquence de ce qui existe. Depuis 18 mois, c'est-à-dire depuis l'armistice, ce pays aurait dû subir des réformes profondes, radicales. Ces réformes n'ont pas été apportées, pas même étudiées, pas même abordées. Aujourd'hui, la bourgeoisie se trouve acculée à la faillite ou à la violence, à la terreur blanche. Son bloc national réclame cette violence ; M. Barthou prépare des munitions dans les chemins creux de la politique. Croit-on que la classe ouvrière, et la C. G. T. en particulier, consentiront à être l'enjeu de ces calculs violents ?

Nous ne sommes pas décidés à nous laisser faire et nous ne sommes pas dupes des moyens employés pour gagner du temps.

Comment ! la situation est tragique et c'est à Rome, chez le Pape, que l'on va pour essayer de la dégager ?

Nous persistons dans notre attitude, nous maintenons notre programme : détruire l'intérêt particulier, créer l'intérêt général, nationaliser les grands services publics au profit de la collectivité tout entière. C'est le sens qu'il faut donner aux démarches faites par la C. G. T. auprès du Gouvernement.

G. DUMOULIN,
Secrétaire adjoint de la C. G. T.

Le Président de la République à Valenciennes

IL VIENDRA LE 30 MAI REMETTRE LA CROIX DE GUERRE A LA VILLE

La Commission des fêtes s'est réunie lundi soir, à la mairie de Valenciennes.

M. Billiet a fait connaître officiellement à la Commission, l'acceptation, par M. le président de la République, de venir remettre la croix de guerre à Valenciennes.

Également, il a annoncé que cette fête était reportée au 30 mai.

Il a été décidé que pour le concert qui sera donné au théâtre, une ou deux loges seraient mises à la disposition d'une délégation des mutilés.

Avis favorable a été donné à une demande de vente d'insignes au profit de la caisse de l'Association des Mutilés.

M. Jonas, le peintre bien connu, s'est offert à composer la couverture du programme des fêtes.

Cette proposition a été acceptée avec reconnaissance. Ce programme sera une véritable œuvre d'art, et pour lui conserver son caractère artistique, il a été décidé qu'il n'y serait joint aucune réclame commerciale.

Les commerçants seront invités à laisser leurs étalages ouverts et éclairés pendant toute la durée de ces fêtes, et, si possible, à organiser une exposition commerciale.

Des dames de la ville seront priées de vouloir bien broder le coussin où le tableau sur lequel M. le président de la République épinglera la croix de guerre de Valenciennes.

Enfin comme il ne faut rien négliger pour la réussite de ces fêtes, il a été créé une sous-commission de la publicité.

Celle-ci est composée de MM. Coffinier, Ch. Marlière, négociants et de notre confrère, M. Daubresse, délégué de la Presse.

Les "Boîtes" de Montmartre font la grève

C'EST POUR PROTESTER CONTRE LA FERMETURE HATIVE

Les « boîtes de nuit » de Montmartre ne veulent pas devenir « de jour ». Elles l'ont bien montré l'autre soir. Le syndicat des restaurateurs dont les établissements avoisinent les places Blanche et Pigalle, avaient, en effet, pour protester contre la fermeture à 10 heures, décidé de ne pas ouvrir ni même entr'ouvrir leurs portes.

Tous étaient fidèles à la consigne. Et Montmartre n'était plus Montmartre. Aux grilles baissées des établissements, où la clientèle non avertie mais se heurter, des pancartes manuscrites avertissaient de la décision syndicale : « Fermeture provisionnelle ! » annonce une « boîte » de la rue Fontaine. « A titre de solidarité envers les établissements de Montmartre » proclame une autre.

— L'ordonnance préfectorale ordonnant la fermeture de nos restaurants à 10 heures est, pour nous, un arrêt de mort, a-t-on déclaré au siège du syndicat, rue Pigalle.

« Nous n'ouvrons nos portes que vers 7 heures du soir et ne travaillons guère plus de quatre heures par journée. Notre dépense en combustible et en électricité, bien moindre que celle des restaurants et cafés ordinaires, ne dépasse donc pas celle des théâtres et concerts. Notre clientèle arrivant entre 8 h. 30 et 9 heures, il nous est impossible de faire nos frais en une heure. Notre délégation n'a pas été reçue au ministère de l'Intérieur, où elle s'est pourtant rendue quatre fois. Demain matin, à 11 heures, les délégués de notre personnel espèrent être plus heureux.

« Car un millier d'artistes, d'employés, dont beaucoup d'ex-combattants et de mutilés, vont se trouver sans travail. Et les nombreux établissements clandestins augmenteront leur clientèle. »

On ne voyage plus en Autriche

Vienne, 16 mars. — Le secrétaire d'Etat annonce que à partir du 19 mars, les trains de voyageurs seront suspendus par suite de la pénurie de charbon.

La Fédération des Cheminots se prépare à toute éventualité

ELLE VEUT RÉPONDRE A L'ATTITUDE DES COMPAGNIES ET DES POUVOIRS PUBLICS.

Paris, 16 mars. — Le Conseil d'Administration de la Confédération des cheminots communique une note dans laquelle il constate que l'arbitrage qui a mis fin à la grève n'a pas été observé et que la situation créée par la résistance des Compagnies et la non intervention du ministère provoquent une agitation que les démarches de conciliation faites jusqu'ici n'ont pu diminuer. La Fédération déclare continuer ses démarches sans préjudice de l'action qu'elle va engager pour se préparer à toute éventualité qui pourrait naître de l'attitude intransigeante des Compagnies et des Pouvoirs Publics.

La Grève des Mineurs

CALME PARTOUT

Nœux-les-Mines, 16 mars. — Le pays minier vit dans l'attente du Congrès de Nœux, qui doit avoir lieu aujourd'hui et qui décidera si les négociations doivent être reprises avec les directeurs des Compagnies. Les mineurs sont décidés à maintenir la totalité de leurs revendications concernant les salaires. L'élévation sans cesse croissante du coût de la vie dans le pays minier est d'ailleurs telle que les salaires réclamés par les mineurs sont des minimums au-dessous desquels il leur est pratiquement impossible de descendre.

En dépit de ces circonstances difficiles, le calme le plus absolu règne dans les trois bassins du Nord et du Pas-de-Calais.

La prostitution est-elle un métier ?

OUI, A RÉPONDU LE TRIBUNAL, QUI ACQUITTE UNE « VAGABONDE »

Devant la 12e chambre correctionnelle de Paris, ayant été arrêtée pour vagabondage, une jeune péripatéticienne comparaissait hier devant les juges : « Vagabonde, abjectait-elle, vagabonde ? Mais j'exerce un métier ! » et elle brandissait triomphalement la « carte » que lui avait délivrée la préfecture de police. Renchérissant avec esprit, son défenseur, Me Maurice Blum, insistait : « Comment, disait-il, pourrait-on considérer comme vagabonde une femme exerçant un commerce patenté protégé par les lois et les services de sûreté de l'Etat ? De tels arguments avaient de quoi troubler l'esprit des magistrats. Ils s'interrogèrent, supputèrent, méditèrent et se convainquirent que la péripatéticienne ne pouvait être suspectée de vivre sans métier. En foi de quoi, ils l'acquittèrent.

Un conscrit du Pas-de-Calais s'est noyé à Paris

Paris, 16 mars. — Deux jeunes gens entraient hier matin à la piscine municipale de l'avenue Ledru-Rollin, où ils se firent doucher. L'un d'eux, que l'on croit être Joseph Pehen, houilleur à Divion (Pas-de-Calais), se rendit ensuite au « grand bain ». Quand son camarade vint le rejoindre, il ne l'aperçut plus. Des plongeurs se précipitèrent et, bientôt, ramenèrent le cadavre de Pehen, qui fut transporté à la Morgue.

De l'enquête de M. Niclausse, commissaire des Quinze-Vingt, il semble résulter que le nageur a succombé à une congestion. Dans son veston, on a trouvé un ordre d'appel pour le 16 mars au 8e bataillon de chasseurs à pied, à Metz.

Trouvé mort dans sa cave

UN HERBAGER A ETE ASSASSINÉ

Un herbager de la Flamengrie, près Etreux, nommé Narcisse Lenain, a été trouvé mort dans sa cave, baignant dans une mare de sang. La mort remontait à plusieurs jours. Le Parquet s'est rendu sur les lieux. On croit à un assassinat.

A LA CHAMBRE

VOTE DU PROJET DE LOI des Pensions majorées

1.500 et 750 francs à partir du 1er Avril 1920

Paris, 16 mars. — La séance est ouverte à 15 heures 15 sous la présidence de M. Raoul PERET.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet tendant à attribuer des majorations aux titulaires de pensions civiles et militaires.

Le rapporteur fait connaître le résultat des délibérations de la commission : maintenir approximativement la situation actuelle des veuves. La Commission a décidé de porter au premier avril la date de la mise en vigueur de la nouvelle loi. La dépense supplémentaire consentie s'élèvera à 45.500.000 francs : ne dépassant que de 3 millions et demi les crédits prévus primitivement.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. ABOUT, LUGOL, le projet de loi est adopté.

PAS DE PENSIONS INFÉRIEURES A 1.500 FRANCS

Les dispositions de la loi stipulent que toutes les pensions seront à compter du premier avril 1920 l'objet de majorations fixes. Les pensions ne peuvent être en aucun cas inférieures à 1.500 francs pour les titulaires de pensions d'ancienneté et à 750 francs pour les veuves, orphelins et titulaires de pensions proportionnelles.

Les articles suivants fixent les détails d'application.

La médaille de la Victoire

LES PRISONNIERS L'AURONT-ILS ?

La Chambre discute ensuite le projet instituant une médaille commémorative interalliée dite médaille de la victoire. Successivement MM. de Cassagnac, Bourlier, Vidal, Blaizot prennent la parole sur un amendement de M. Bourlier, tendant à l'attribution de la médaille interalliée aux militaires des services de santé ayant appartenu aux services des armées.

M. PASQUAL soutient une déclaration additionnelle tendant à faire attribuer la médaille aux prisonniers de guerre quelle qu'eut été la durée de leur séjour. Le rapporteur et le ministre de la Guerre combattent la proposition additionnelle de M. PASQUAL qui insiste pour son adoption, soutenu par MM. POINTEVIN et BALADAN.

M. Galley propose une modification au texte. Après une intervention de MM. ROUX et FABRY, l'amendement est renvoyé à la commission.

La suite de la discussion de la loi est remise à jeudi.

La séance est levée à 19 h. 15.

La Presse doit et veut vivre

:: Le prix des journaux :: est forcément augmenté

Un grand nombre de journaux sont menacés de disparaître.

Pour éviter cette éventualité, qui ne porte pas seulement atteinte à une importante catégorie de travailleurs, mais qui met la pensée et la propagande françaises en péril, l'immense majorité de la presse française avait décidé d'immoler les intérêts particuliers à l'intérêt général.

Elle avait voté, dans la réunion plénière des journaux, des résolutions qui tendaient :

1. A établir un prix de vente qui permît aux journaux de vivre avec les seules ressources de leur profession ;

2. A faire observer par chacun les résolutions des assemblées générales de la presse, et au besoin à faire prendre les sanctions nécessaires ;

3. A assurer l'achat en commun du papier utile à la publication des journaux.

L'application du repos dominical dans les journaux avait aussi été réclamée.

Quelques journaux isolés s'étant refusés à souscrire à ces sacrifices, le Ministre du Commerce, saisi de la situation, ne crut pas pouvoir homologuer ces résolutions.

L'Office National de la Presse, chargé de les imposer à l'ensemble des journaux, a décidé à la suite de ce refus de provoquer sa dissolution.

Déjà des journaux ont dû cesser leur publication. Les autres, ceux qui veulent vivre — avec les seules ressources de leur profession — devront forcément augmenter le prix de vente de leur numéro.

Comme nous l'avons annoncé, « L'Humanité » se vend maintenant 15 centimes. « Le Populaire » annonce que son prix de vente sera également porté à 15 centimes à partir du 18 mars, et c'est aussi « L'Action Française » qui, le 21 mars, se vendra 0.20 centimes.

Il n'est pas douteux que plus ou moins prochainement tous les journaux devront forcément prendre semblable mesure.

C'est pour eux une question de vie ou de mort.

L'affaire Caillaux

LES CONSIGNES ALLEMANDES

Paris, 16 mars. — L'audience est ouverte à 14 heures 30.

On reprend l'audition des témoins.

M. SELTS, député du Bas-Rhin, expose que les consignes données par la censure de Berlin recommandaient de ne parler qu'avec prudence de M. Caillaux et de ses relations avec le « Bonnet Rouge ». Les consignes furent renouvelées en 1917 et avant l'offensive allemande de 1916.

Selon le témoin, plusieurs députés alsaciens-lorrains ont déclaré qu'à une séance secrète du Reichstag le chancelier a dit : Caillaux est notre homme.

La Cour décide de demander au témoin la traduction de divers documents qu'il a versés aux débats et qui sont relatifs à ses consignes. Ils prescrivent à la presse allemande de faire silence sur l'emprisonnement d'Almereyda, cette question pouvant amener à parler de M. Caillaux. Le témoin a également reçu des instructions pour ne pas parler de M. Caillaux ni de M. Painlevé. Il n'eut pas d'instructions au sujet de M. Briand.

L'abbé DELSOR, pendant la guerre député au Reichstag, déclare qu'en mai 1916, à la séance de la Commission du Budget, le représentant du Gouvernement avait déclaré : « D'ici l'automne, M. Caillaux reviendra au pouvoir et ce sera la paix. M. Caillaux est notre homme. »

« Cette dernière phrase, — dit le témoin — n'implique pas qu'il y ait eu des tractations préalables et des accords entre M. Caillaux et le Gouvernement allemand ».

On s'occupe ensuite des relations de M. Caillaux avec diverses personnalités italiennes :

Ramassis de potins, bruits de conversations colportés, dénégations, répète M. Caillaux.

On continuera demain la lecture d'autres dépositions.

L'audience est levée à 18 h. 45.

Une bombe explosa

UN OUVRIER FUT TUE A AVION

Le belge Alphonse Clauss, 36 ans, trouvant dans les ruines de la commune d'Avion une bombe d'avion à ailettes, la transporta dans son atelier.

Dans l'après-midi, il voulut, présume-t-on, travailler autour de ce projectile. Une terrible explosion se produisit, pulvérisant complètement l'atelier.

Le corps déchiqueté du malheureux Clauss a été retrouvé à 15 mètres du lieu de l'explosion.

Les Allemagnes sont en pleine Guerre Civile

L'ancien Gouvernement dément l'accord annoncé par le nouveau. - Partout la grève se généralise et on se bat

Hier, le nouveau Gouvernement allemand que le coup de force militaire a installé à Berlin a annoncé qu'il était en complet accord avec le Gouvernement régulier. Par la suite, il fit une déclaration confirmant ce qui avait été publié sur la teneur de cet accord, et cette déclaration annonce en outre que l'ancien et le nouveau gouvernements publieront en commun un manifeste déclarant que dans les conditions actuelles la grève générale est un crime contre le peuple allemand.

Le chancelier Von Kapp, renonçant à former un cabinet en ce moment, a remis la direction des affaires au doyen des sous-secrétaires d'Etat.

Il n'y eût même pas de négociations

Or, voilà que le gouvernement régulier dément aujourd'hui cet accord annoncé.

En effet, une dépêche de Zurich dit que le gouvernement d'Empire dément que des négociations aient été entamées avec les contre-révolutionnaires. Voici cette dépêche :

« Le gouvernement d'Empire a tenu aujourd'hui, à Stuttgart, avec les ministres du Wurtemberg, le président et le vice-président de l'Assemblée nationale, une séance à la suite de laquelle fut décidé de repousser toute tentative de négociations des contre-révolutionnaires de Berlin. Le chancelier Bauer a dit que la seule condition que le gouvernement légal peut poser à Kapp est de démissionner et d'évacuer Berlin. Le gouvernement d'Empire déclare n'avoir chargé personne d'entamer des négociations avec Berlin. Le gouvernement se dit convaincu de rétablir l'ordre dans le pays dans quelques jours.

La nouvelle radiotélégraphiée de Berlin que des négociations étaient entamées entre Berlin et le gouvernement d'Ebert est démentie de la façon la plus catégorique. »

De plus, le télégramme suivant de Stuttgart confirme cette résistance :

« Le Conseil de cabinet d'Empire s'est réuni sous la présidence d'Ebert et a décidé de repousser l'ouverture des pourparlers avec les auteurs du coup d'Etat dont le gouvernement constitutionnel exige la démission sans conditions.

Le gouvernement du Reich déclare avoir conservé le contact avec la plupart des parties du territoire allemand.

On dément formellement que toute l'Allemagne du Nord soit aux mains de Kapp, dont le coup d'Etat reste localisé dans le centre de Berlin, où il se maintient par la force des baïonnettes. Partout, les populations restent favorables au gouvernement régulier.

Grève générale et guerre civile

On se bat dans les rues de Berlin

Le mouvement de protestation contre le coup d'Etat se propage, en dépit des nouvelles rassurantes émanant du gouvernement Kapp.

Des rencontres sanglantes se sont produites dans différents quartiers de Berlin, où les troupes, attaquées par la foule, font usage de leurs mitrailleuses. On compte de nombreux tués et blessés.

Les mêmes faits se sont produits à Steglitz et à Charlottenburg.

Batailles à Dresde et Dortmund

A Dresde, de véritables batailles rangées se déroulent dans les rues.

Des autos blindées, montés par des soldats de la Reischwehr, ont vainement tenté de reprendre l'Hôtel des Postes, occupé par la garde des ouvriers.

On mande de Dortmund : Une fusillade s'est produite en ville et à la Gare. Il y a plusieurs tués et de nombreux blessés.

Le travail a cessé complètement dans les grandes fonderies de cette ville.

Fusillades de Leipzig

A Leipzig, de nouvelles et sanglantes fusillades se sont produites : il y a de nombreuses victimes.

Brandenbourg et Dresde prennent les armes

A Brandenbourg, la ville a été occupée par des détachements de troupes venus de Postdam. L'état de siège a été proclamé. La population a été invitée à prendre les armes. Plusieurs personnes auraient été tuées au moment de l'entrée des troupes dans cette ville.

A Dresde, les ouvriers sont en armes.

Les ouvriers vainqueurs à Chemnitz, à Hanovre et à Francfort

A Chemnitz, les ouvriers se sont emparés du pouvoir et ont occupé les bâtiments publics. Ils ont constitué un comité provisoire composé de trois social-démocrates, trois indépendants et trois communistes.

Les soldats et bourgeois de la Hauswehr ont été immédiatement désarmés et tous les bâtiments publics occupés.

A Hanovre, la gare a été prise d'assaut par les ouvriers.

A Francfort-sur-le-Mein, la ville est entièrement au pouvoir des ouvriers.

Grève Générale à Munich et Trèves

A Munich la situation est devenue très menaçante. Une réunion d'officiers a réclamé la dictature. Le général Moehle déclare ne pas pouvoir garantir la fidélité de la Reichswehr. Le ministère lui a confié le titre de commissaire d'Etat, avec pouvoir exécutif.

Un meeting socialiste de 7.000 personnes a réclamé la libération des prisonniers politiques et la proclamation de la grève générale.

Le ministère a démissionné à la fin de la journée. Les anciens ministres assurent l'exécution des affaires.

A Trèves, la grève générale bat son plein. Le gouvernement de la Reuss s'est réfugié à Groetz, où il a l'intention d'organiser la résistance armée.

On s'attend à une proclamation imminente de la République des Soviets.

Soviets de Bochum et Essen

Suivant des rapports d'Essen, une forte effervescence s'est emparée des ouvriers à la nouvelle du coup d'Etat.

Il y a eu des collisions sanglantes entre ouvriers et partisans du nouveau gouvernement. On compte vingt morts et de nombreux blessés.

A Bochum et à Essen, d'après un avis officiel, la République des Soviets aurait été proclamée.

La lutte à Hambourg

A Hambourg, le colonel von Wangenheim essaie de s'emparer du pouvoir. Les troupes volontaires ont, dans la nuit, occupé plusieurs points de la ville.

Les troupes de police restent fidèles au gouvernement.

A Nuremberg on chante la Marseillaise

A Nuremberg, dix mille ouvriers ont parcouru la ville hier en chantant la « Marseillaise ». L'ordre règne cependant. La population est dans son ensemble favorable à l'ancien gouvernement.

Au cours des troubles qui ont eu lieu à Leipzig, il y eut 15 morts et une cinquantaine de blessés dont plusieurs étrangers qui visitaient la foire.

A Dusseldorf la grève est générale.

A Hambourg, la grève générale est tout à fait rigoureuse. Tous les services publics sont arrêtés ainsi que la bourse, les banques, les écoles, les cafés, etc...., tous les journaux ont repris leur publication, sauf l'organe pangermaniste « Hamburger Nachrichten ».

Le parti socialiste et le parti démocrate ont nommé un conseil exécutif pour organiser la résistance.

La grève est générale à Stettin.

Les grévistes condamnés à mort

Une ordonnance de Kapp édicte la peine de mort contre les meneurs de grève.

L'Allemagne du Sud se forme en Etat

Une dépêche de Londres annonce que les trois Etats du Sud : la Bavière, le Wurtemberg et le pays de Bade se sont réunis en un seul Etat.

Ebert ne transigera pas

Paris, 16 mars. — Le chargé d'affaires allemand à Paris, M. Mayer, a demandé à être reçu cet après-midi par M. Millerand. Les informations qu'il a reçues de Stuttgart indiquent que le président Ebert et son gouvernement n'acceptent pas de transiger avec le pouvoir irrégulier qui s'est établi à Berlin par le coup d'Etat du 13 mars.

La grève des Cheminots est générale

Francfort, 16 mars. — D'après les nouvelles reçues ce matin de toutes les parties de l'empire, l'ordre de grève générale a été donné dans tout le pays. Le service des trains est presque entièrement suspendu. Berlin est sévèrement bloqué : aucun train de ravitaillement n'y pénètre.

Les manifestations de fidélité à l'ancien gouvernement se multiplient.

Le louveteau est surveillé

Amsterdam, 16 mars. — Le « New Rotterdam Courant » reçoit de Wiringen la nouvelle qu'un contre-torpilleur est arrivé hier matin dans le port pour surveiller l'ex-kronprinz.

Berlin champ de bataille

Berlin, 16 mars. — La grève continue à Berlin. Hier soir, il n'y eut ni lumière, ni eau, ni gaz, ni transports publics. Les hôtels, les restaurants et les magasins sont fermés. Dans la soirée, des coups de fusils ont été tirés dans un grand nombre de quartiers.

L'agence Wolff publie une dépêche disant que tout montre maintenant que la situation à Berlin devient des plus sérieuses. Dans les quartiers ouvriers, les spartakistes gagnent visiblement des adhérents.

Une tentative des Soviets

Les communistes ont tenté de s'emparer du pouvoir et d'établir une dictature des soviets. Il y eut de sanglants combats dans les rues au cours desquels on compte 14 morts et 80 blessés.

La police est enfin restée maîtresse de la ville.

Un ultimatum des hauts fonctionnaires

Bâle, 16 mars. — On mande de Berlin « La Gazette de Francfort » annonce qu'un mouvement se manifeste parmi les hauts fonctionnaires du Ministère d'Empire contre M. Kapp auquel un ultimatum a été adressé d'avoir à quitter son poste aussi vite que possible. Le bruit court que le comité de la direction des chemins de fer de Berlin aurait invité le gouvernement Kapp à se retirer.

L'ultimatum des hauts fonctionnaires a été remis par le sous-secrétaire d'Etat Peters qui avait mandat de déclarer à M. Kapp que son maintien au pouvoir aboutirait aux plus graves catastrophes, que le ravitaillement de l'Allemagne en denrées alimentaires serait arrêté et qu'il faudrait s'attendre à de grandes effusions de sang dans les grandes villes, notamment à Berlin.

Les buts poursuivis par le nouveau Gouvernement

" Ne pas exécuter le Traité de Versailles et préparer une nouvelle guerre "

Dès son arrivée à Stuttgart, le chancelier Bauer a déclaré à la presse qu'une des conditions les plus graves que le général Luttwitz a posées au Cabinet de Berlin est que la démobilisation de l'armée d'Empire, telle qu'elle a été exigée par le Traité de Versailles ne doit pas avoir lieu, ni la destruction du matériel de guerre, et que l'Empire doit au contraire se préparer à une nouvelle guerre. Bauer a ajouté que d'après ces conditions, on peut se faire une idée des buts poursuivis par les réactionnaires berlinois.

Les exclus du "Parti Socialiste Unifié" ont constitué le "Parti Socialiste Français"

Paris, 16 mars. — Les « exclus » du Parti socialiste unifié, en particulier, les citoyens Frédéric Brunet, conseiller municipal ; Rozier, Aubriot, Lauche, Levasseur, députés ; André Lebey, Dejeante, Navarre et Veber, Dolzy, anciens députés, ont pris l'initiative de créer un nouveau parti socialiste.

Une réunion eut lieu, à cet effet.

Après diverses interventions, il a été adopté une déclaration de principes constituant le nouveau parti qui prend le titre de « Parti socialiste français ».

La réunion a pris fin après la nomination d'un Comité provisoire de 25 membres, chargé de réaliser la constitution définitive du nouveau parti.

Une démonstration de la C. G. T. va avoir lieu dans 50 villes de France

DIMANCHE 21 MARS

La commission administrative de la C. G. T. a décidé d'appuyer les revendications sociales des travailleurs par une première démonstration générale qui aura lieu le dimanche 21 mars dans cinquante villes du pays, dont LILLE, ROUBAIX, CALAIS et AMIENS.

A la Cour d'Assises du Nord

La session d'Assises du deuxième trimestre de 1920, s'ouvrira à Douai, le lundi 26 avril 1920, à 11 h. 30, sous la présidence de M. Ancelme, avec comme assesseurs, MM. Hugon et Dallamme, conseillers à la Cour.

Une belle page de l'histoire de la Grève du Textile

Au cours d'un Meeting grandiose les travailleurs du Textile de Roubaix-Tourcoing ont affirmé leur volonté de vaincre dans le calme

La manifestation qui s'est déroulée hier à Roubaix est à la fois une indication de la justice des revendications des 70.000 travailleurs du textile en grève, et un signe patent de leur force.

MEETING EN PLEIN AIR

En longue colonnes, flot mouvant qui roule paisiblement, les travailleurs de Roubaix, Tourcoing, Halluin et environs, se sont donc dirigés hier après-midi, en masses profondes, sous la conduite de leurs secrétaires de syndicats, vers le Boulevard Descat, à la limite des territoires de Roubaix et de Tourcoing. Partis, qui de Roubaix, Boulevard de Belfort, qui de Tourcoing, qui d'Halluin, il est trois heures et demie, environ quand ils arrivent au rendez-vous commun.

Simplement, on amène un chariot, les orateurs et les secrétaires de Syndicats, escaladent cette tribune improvisée, et au milieu d'un grand et solennel silence, le meeting commence.

Ils sont là, 45.000, peut-être 50.000 travailleurs, car, comment évaluer au juste une telle foule, qui, venue de tous les points des grandes ruches ouvrières, sont venues écouter la bonne parole et prendre le mot d'ordre.

Sur la tribune populaire, on voit notre ami Dumoulin, secrétaire-adjoint de la C. G. T., à ses côtés Cruddo délégué permanent du textile, Bauche, secrétaire de la Bourse du Travail de Lille, Henri Lefevre, de Roubaix, Lauridan, d'Halluin, Peeck, trésorier de l'Union départementale, Roger, Desurmon, Delvincquière, Perpont, Flament, Defontelle de Tourcoing, Lothioir, maire Lys et Marissal, adjoint, etc...

LAURIDAN PARLE DU DROIT A LA VIE

C'est Lauridan, secrétaire de la Bourse de Travail d'Halluin, qui le premier prend la parole. Ardente et combative, sa voix porte au loin.

« On ne peut, dit notamment le secrétaire de la Bourse d'Halluin, nous accuser d'être des révolutionnaires. Nous réclamons un salaire en proportions avec le coût de la vie. Nous voulons vivre simplement, et la vie est impossible dans les conditions actuelles.

« Nous avons le droit d'être rémunérés de notre travail. »

Et Lauridan conclut : « Travailleurs, la richesse est entre vos mains, puisque c'est vous qui produisez. Plus que les mercantis, vous avez droit à la vie. Depuis toujours vous avez souffert, souvent votre sang a coulé. Camarades, aujourd'hui vous êtes des martyrs, demain, si vous avez la discipline nécessaire, vous serez victorieux. »

CRUDDE DIT :

« DEFENDONS LA LOI DE HUIT HEURES

C'est maintenant le tour de Cruddo. Il parle le rude et bon langage du bon sens. Tout droit, ce laborieux s'exprime, et sans détours, il dévoile la manœuvre du patronat.

— « La seule chose que vous avez à obtenir, dit-il, n'est pas une augmentation de salaires. Il faut aussi que par votre fermeté vous déjouiez le complot sournois qui se trame, contre la loi de huit heures.

Sachez-le : Plus vous ferez d'heures de travail et moins vos salaires seront forts. Vous avez travaillé pour faire triompher la loi de 8 heures. Il vous faut maintenant batailler pour la garder.

Le patronat se fait des illusions en pensant qu'il peut y avoir des traîtres parmi vous. Travailleurs, indéfectiblement unis, vous suivrez la direction que vous donne la C. G. T. C'est la seule ligne de conduite qui puisse vous assurer le bien-être nécessaire dont vous avez besoin.

DUMOULIN TIRE LA MORALITE du CONFLIT

Dumoulin prend enfin la parole. Nette et précise à la fois calme et chaude pourtant, sa parole est pondérée, c'est la parole du penseur et du réalisateur pratique. Il dit d'abord son émotion et dégage la puissance de cette manifestation grandiose.

— « Malgré tous les efforts que nous pouvons faire, jamais nous ne pourrons traduire la puissance et la force de la démonstration d'aujourd'hui. Il convient ici, de faire des déclarations nettes et franches, en public, devant tous, et en présence de la presse, qui les reproduira.

« Tout de suite, au nom de vos camarades, je tiens à dénoncer la manœuvre du président du consortium patronal, disant que, si des désordres se produisent pendant la manifestation, il en rend la Mairie responsable. M. Wilaux a commis là, un acte provocateur, nous n'y répondrons pas par la violence.

La grève, il le sait bien, est calme parce que nous sommes forts et parce qu'elle est finnée. Notre tempérament nous fera rester calmes et disciplinés.

Ceci dit, dégageons rapidement la moralité du conflit.

Contrairement à ce qui a été dit bien souvent, l'augmentation des salaires ne précède pas, mais suit le coût de la vie.

Les coupables ?... Les mercantis de la guerre, les gouvernements, qui les ont laissé faire, les patrons et les capitalistes qui les ont suivis.

Nous avons dit à la C. G. T., au lendemain de l'armistice, — « il faut réformer tout cela ou nous allons à l'abîme. »

On ne nous a pas écouté. Et aujourd'hui, on nous accuse d'être la cause de la vie chère. C'est faux !... Les grèves ne sont que le reflet du coût de la vie, elles en découlent et ne la précèdent pas, loin de là.

« Nous voulons produire, certes, travailler oui, mais nous ne voulons plus refaire des fortunes pour les autres alors qu'on nous laissera mourir de faim. Nous sommes dégoûtés de travailler pour un régime qui méconnaît le sacrifice sanglant que nous avons consenti pendant la guerre. Nous ne travaillerons plus pour augmenter les dividendes des réactionnaires. Il faut que ceux-ci restreignent leurs bénéfices.

Ce n'est pas notre faute si la bourgeoisie a fait faillite et se trouve devant 200 milliards de dettes, et un gouffre financier qu'elle a creusé elle-même. On nous accuse de vouloir la ruine de notre pays. C'est faux encore, nous voulons sa prospérité par la juste rémunération du travail de chacun.

Les accusateurs d'aujourd'hui, d'ailleurs, ne sont-ils pas les mêmes que ceux qui avant guerre, ont fait fuir leurs capitaux à l'étranger, sans profit pour notre pays.

Nous avons fait la guerre pour conserver le patrimoine de nos aïeux. Malheureusement, la guerre c'est la ruine. Nous voulons réparer, revivre, produire, parce que nous sommes des travailleurs. Mais nous ne voulons plus être exploités par une caste.

Quand on nous parle de supprimer la journée de huit heures, nous répondons : commencez d'abord par rassembler tous les parasites de la société et faites-les travailler. En vain, de la production toute prête.

Pour vous, vous saurez souffrir quelques privations momentanées pour faire triompher vos revendications. Restez unis dans vos syndicats et le patronat sera vaincu par la force de votre mouvement qui s'appuie sur votre bon droit. La solidarité de C. G. T. est avec vous, vous sortirez victorieux. »

Une tempête d'applaudissements gronde, sur la mer humaine qui entourait les orateurs puis dans un calme impressionnant la foule se dispersa.

SOUS DES WAGONS

UN OUVRIER EST BRULÉ EN GARE DE VALENCIENNES

Mardi, vers une heure de l'après-midi, Léon Billeret, 35 ans, employé à l'entreprise Monseux, domicilié à Denain, rue Faidherbe, ramassait des escarbilles sur la deuxième voie de sortie de l'avant-gare.

Il fut surpris par une rame de wagons en manœuvres précipité sous le convoi et broyé.

La mort fut presque instantanée. Billeret était célibataire.

Une enquête est ouverte par M. Nonon, commissaire spécial.